



## PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 949

Avis public est donné par la soussignée que le règlement **949** intitulé :

**« décrétant une dépense une dépense et un emprunt de 2 519 000 \$ pour des travaux de reconstruction de la toiture de la bibliothèque municipale »**

- a été adopté par le conseil municipal le **31 mai 2022**;
- a reçu l'approbation des personnes habiles à voter le **7 juin 2022**;
- a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le **5 août 2022**.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la greffière, sis au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**Donné à Bois-des-Filion, Québec, ce 15 août 2022,**



**Marie-Renée Houde**  
**Greffière**